

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le mercredi 19 décembre 18 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUPORGE Laurent, Maire, en suite d'une convocation en date du dix décembre deux mille dix-huit.

Etaient présents :

M. DUPORGE. M. LARDEZ. Mme GERMA. M. DERNONCOURT. Mme MASSIN. M. LEJEUNE. Mme BENEZIT. Mme GACI. M. DARRAS. Mme HAUTECOEUR. M. MACQUART. Mme VANCAILLE. Mme HAAR. M. JACKOWSKI. Mme OUBALAAID. M. GRABARZ. Mme PENTIER. M. GOGUILLON. Mme DUTHOIT. M. VAN BEVEREN. Mme HIEST. M. WITCZAK. Mme BLANCHART. M. GASSE. Mme BELLOUNI. M. FRUCHART. M. KAZNOWSKI Guillaume. M. KAZNOWSKI Serge. M. LAMAND. M. LUDWIKOWSKI. Mme KACZMAREK. M. TEILLIEZ. M. LETRUN. Mme BOURSIER Dominique.

Absents excusés ayant donné procuration : M. AMOUZ. Mme BELVA. M. LELONG. M. LAMIAUX

Absents excusés n'ayant pas donné procuration : M. MICHALAK.

Madame HIEST Caroline est désignée comme secrétaire de séance.

Séance
19 DECEMBRE 2018

OBJET : ENQUETE PUBLIQUE sur la demande présentée par la Société PARCOLOG GESTION, d'exploitation d'une plateforme logistique sur le territoire de la Commune de BULLY LES MINES

La Société « PARCOLOG GESTION », dont le siège social est situé 17, rue des Tilleuls – 78960 VOISINS LE BRETONNEUX, a déposé une demande d'autorisation, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, d'exploitation d'un entrepôt logistique, au sein de la Zone Industrielle de l'Alouette à BULLY-LES-MINES.

L'enquête publique relative à cette demande, s'est tenue, du 5 Novembre au 5 Décembre 2018 inclus, le registre ouvert à cet effet a été déposé en Mairie de Bully-Les-Mines.

Aussi, vu la Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, et compte tenu des activités qui seront opérées par la Société PARCOLOG, un périmètre de 2 kilomètres de rayon autour du site est ainsi à considérer, pour la réalisation de l'enquête publique. Une partie du territoire communal de LIEVIN étant ainsi partiellement concernée, le Conseil Municipal est donc invité à donner son avis sur cette demande d'autorisation, jusqu'à 15 jours après la clôture de l'enquête.

Monsieur le Maire invite en conséquence ses collègues à délibérer sur la question.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé qui précède,
Vu les documents soumis,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique sur la commune de BULLY LES MINES.

« Ont signé au registre, les membres présents »

Le Maire ou son Adjoint
Certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération
à compter du: 20 DEC. 2018

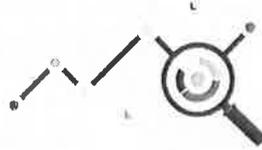
Daniel DERNONCOURT



Pour copie conforme,
Le Maire,
Par délégation du Maire,
L'Adjoint,

Daniel DERNONCOURT

SLO



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE LIEVIN (62)

Utilisateur : Cegid Civitas

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DEL_19122018_29
Date de la décision:	2018-12-19 00:00:00+01
Objet:	Enquête Publique sur la demande présentée par la société PARCOLOG GESTION, d'exploitation d'une plateforme logistique sur le territoire de la Commune de Bully Les Mines
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique:	062-216205104-20181219-DEL_19122018_29-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
062-216205104-20181219-DEL_19122018_29-DE-1-1_0.xml	text/xml	1000
nom de original:		
DEL19122018_29.pdf	application/pdf	385436
nom de métier:		
99_DE-062-216205104-20181219-DEL_19122018_29-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	385436

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 décembre 2018 à 14h54min28s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 décembre 2018 à 14h54min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 décembre 2018 à 15h22min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 décembre 2018 à 15h25min26s	Reçu par le MI le 2018-12-20